

# PONT notre ville

Sainte-  
Maxence

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE PONT-SAINTE-MAXENCE • DECEMBRE 2011 - N° 12

## Culture et patrimoine

Jean-Jacques Rousseau  
en promenade à Pont

## Viabilité hivernale

Le service  
public en action

## Dossier

Une vie  
économique  
riche hier  
et demain

## Environnement

L'agenda 21  
fête sa 1<sup>ère</sup> année



# ça s'est passé à Pont-Sainte-Maxence

Inauguration du  
parcours historique  
17 septembre 2011



## Chères Pontoises, chers Pontois,



A l'appel du Département qui fêtera en 2012 le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, la Ville a décidé d'inscrire cette nouvelle année sous l'égide de ce grand philosophe qui a inspiré les systèmes politiques modernes, ceux qui se sont développés dans les grands pays démocratiques.

Nous n'avons pas oublié que les principes qui régissent notre manière de vivre ensemble sont loin d'être naturels et découlent de l'apport de grands ouvrages comme "le contrat social" que Jean-Jacques Rousseau nous a légués.

Vous êtes nombreux, surtout parmi les associations, à avoir répondu à notre appel pour inscrire tout au long de l'année vos manifestations et actions dans l'un des thèmes développés par ce grand philosophe.

A l'heure où notre société semble perdre progressivement ses valeurs, où la notion de vivre ensemble se délite au nom de la protection individuelle, où le pouvoir marchand prend le pas sur le service public, où la financiarisation incontrôlée nous précipite vers l'abîme, ce retour aux fondements du lien social pourra nous aider à accorder nos idées et nos choix aux exigences de liberté et d'égalité si chers à Jean-Jacques Rousseau.

Au plan local toutes les questions abordées avec vous nous rappellent l'importance du respect des règles communes pour vivre ensemble, renforcés et heureux, dans une ville toujours plus moderne et agréable.

L'espace commun où se développe le service public, la qualité de la vie basée sur le respect de l'environnement, la dynamique sociale induite par l'esprit de concorde et de solidarité sont autant de sujets sur lesquels nous travaillons avec énergie. Vous l'avez constaté en 2011 ils se sont déclinés concrètement en un centre-ville modernisé, des écoles réhabilitées, des implantations d'entreprise comme la société PAPREC, des dispositions d'animations culturelles enrichissantes.

Toute l'information sur ces réalisations vous en trouverez les détails dans ce "Pont Notre ville" que nous voulons toujours plus moderne et attractif.

Avec la perspective de continuer le travail déjà accompli nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Après une trêve de Noël que nous vous espérons reposante nous nous retrouverons pour parler de l'évolution de la ville, des projets, de la vie sociale à Pont-Sainte-Maxence, et ceci lors de la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes tous invités le samedi 14 janvier 2012.

Bonnes fêtes et bonne année à tous.

Michel Delmas



Les 4<sup>èmes</sup> Foulées pontoises et la Fête des sports.  
Départ des enfants le 25 septembre 2011



Rendez-vous Éco-pontois  
16 octobre 2011



# Services municipaux

## Viabilité hivernale : le service public en action

Depuis le 17 novembre dernier, a commencé la période d'astreinte de viabilité hivernale.

En dehors des horaires de service normal, un responsable et un chauffeur de camion sont disponibles et prêts à intervenir jour et nuit pour répondre aux besoins qui nous seront imposés par les conditions climatiques.

Après l'acquisition d'un camion l'an dernier, la commune s'est dotée, cette année, d'une nouvelle saleuse permettant un meilleur dosage de la quantité de sel répandu et, grâce à une aide du Conseil Général, d'une lame de déneigement. En cas de chute abondante de neige, cet équipement permettra de pousser la neige sur le côté avant l'épandage du sel afin de faciliter l'action de celui-ci sur le sol gelé.

Ces interventions auront lieu en suivant un plan d'intervention qui comprend trois niveaux d'urgence.

Le premier correspond aux voies communales pour lesquelles le trafic est le plus élevé. Lorsque ce premier niveau est traité, l'équipe d'astreinte passe au niveau 2, correspondant aux voies de liaison un peu moins fréquentées. Le troisième et dernier niveau est réalisé par les équipes de relève pendant les horaires de service mais uniquement si les niveaux 1 et 2 ne demandent plus d'intervention. Il s'agit des impasses et autres voies dont la fréquentation est faible.

En effet, même si les routes sont glissantes, les habitants de ces voies peuvent rejoindre une voie plus importante et sécurisée en prenant toutes les précautions nécessaires sur quelques centaines de mètres. La circulation sur une faible couche de neige ou sur un sol gelé ne présen-



te que peu de risques si cela est effectué à faible vitesse.

Par contre, la qualité des interventions est conditionnée par le respect de certaines consignes simples et indispensables. Chaque année, l'action de l'équipe d'intervention est malheureusement entravée par des automobilistes aussi peu précautionneux qu'inconscients : stationnement gênant la progression des engins, dépassement du camion de salage...

Lors d'événements neigeux importants, le dégagement des voies de circulation sera une priorité pour les services d'astreinte. Par contre, il appartiendra aux riverains de balayer et saler le trottoir devant leurs habitations sur une largeur d'environ 1,5 m à partir des murs ou clôtures. Les produits de balayage seront

mis en tas afin de ne pas entraver l'écoulement des eaux au niveau des bouches d'égout et des caniveaux. Le cordon de neige formé devant les portails et portes de garage sera déblayé par l'utilisateur de cet accès.

Il convient de rappeler que quels que soient l'organisation et les moyens, une chute de neige aura toujours un impact sur la vie des Pontois. Pour vivre au mieux un épisode neigeux, la préparation et l'équipement individuel sont primordiaux : partir plus tôt le matin, porter des vêtements et chaussures adaptés, avoir des pneus neige dès la fin de novembre et rouler prudemment, adapter son itinéraire, pratiquer le covoiturage...

## Travaux

### Planning des travaux du centre-ville en 2012

- du 9 au 20 janvier : rue Charles Lescot, de la Perception à l'entrée de la place du centre-ville.
- du 23 janvier au 24 février : rue Charbonnier de Belloy
- du 27 février au 2 mars : carrefour des rues Charbonnier de Belloy et Charles Lescot
- du 5 mars au 13 avril : toute la rue Charles Lescot, de la Perception au laboratoire d'analyses

- du 16 avril au 4 mai : rue Charles Lescot, de la place du centre-ville au carrefour de la rue Charbonnier de Belloy

**Attention ! ce planning peut être modulé en fonction des conditions climatiques.**

Merci pour votre vigilance et votre patience.



### Zone de rencontre

Le centre-ville est désormais une zone de «rencontre» où les piétons peuvent se déplacer librement, et où les automobilistes sont limités à une vitesse de 20 km/h.

Pour faciliter l'accès aux commerces, le stationnement dans la zone bleue du centre-ville sera autorisé pendant une durée maximum d'une demi-heure entre 9h et 12h et entre 13h et 18h.

# Culture et patrimoine

## Jean-Jacques Rousseau en promenade à Pont



Dans le cadre de la commémoration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, le Conseil Général a lancé une invitation à toutes les communes afin de s'inscrire dans ce vaste programme intitulé "En 2012, l'Oise fête Rousseau". Sensible à ce projet, la Ville de Pont-Sainte-Maxence a souhaité s'impliquer dans cette manifestation en choisissant de faire de Rousseau le thème fédérateur de tous ses événements locaux. Présentés sous forme ludique, artistique, pédagogique ou culturelle, de nombreux thèmes chers à Rousseau ont été retenus : la nature, la solitude, la connaissance, l'éducation, la femme,

la citoyenneté, la musique... En photos, en peinture, en images, en musique, sous forme d'exposition, de nombreuses idées de Rousseau seront déclinées par les services culturels et nos partenaires habituels comme les associations et les écoles ou par des intervenants extérieurs que nous aurons invités. La Ville a souhaité envahir tous les espaces possibles, essayant de rendre accessible au plus grand nombre les valeurs et les idées défendues par Rousseau. L'ouverture de cette manifestation est programmée le 14 janvier 2012 à 17h30 à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire à la population et le moment phare de cet hommage à Rousseau interviendra le dimanche 24 juin 2012 toute la journée au Champ de mars.

### Nos écoliers se mettent à l'ouvrage !

#### L'Encyclopédie du XVIII<sup>ème</sup> siècle

Rousseau a été avec Diderot et d'Alembert l'un des rédacteurs de l'Encyclopédie, produisant de nombreux articles, principalement sur la musique et sur l'économie politique.

Si ce type d'ouvrage fait partie intégrante de notre vie quotidienne, c'est une nouveauté à l'époque de Rousseau. C'est à cette période, bien nommée « Siècle des Lumières », que la connaissance, autrefois privilège des élites, a commencé à être diffusée auprès du grand public. Le but de l'Encyclopédie, ouvrage de vulgarisation, est ainsi pour les philosophes de « tout examiner, tout remuer sans exception et sans ménagement ».

Dans le cadre de l'année Rousseau, nous avons proposé aux élèves et aux enseignants des écoles de Pont-Sainte-Maxence de rédiger eux aussi leur Encyclopédie.

#### L'Encyclopédie du XXI<sup>ème</sup> siècle

19 classes ont répondu présentes et ont décidé de participer à cette expérience inédite. Suivant la démarche des philosophes



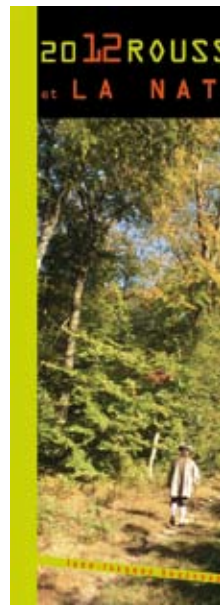
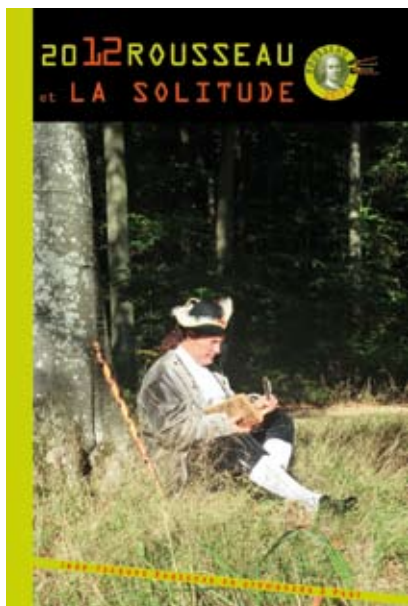
du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les élèves de chaque classe travailleront sur 10 mots de leur choix qu'ils devront décrire et définir afin de créer pour chacun d'eux une page d'encyclopédie.

Illustrations, dessins, photos, textes, définitions... tout est possible, et il sera passionnant de voir comment des CM2 ou des petites sections de maternelle pourront à leur manière expliciter les termes qu'ils auront choisis.

Comment les enfants d'aujourd'hui voient-ils le monde qui les entoure ? Quels sont les objets ou les concepts qui les mar-

quent le plus ? Quelle vision des enfants nourris d'Internet ont-ils d'une encyclopédie ? Autant de questions que ce projet permettra de mettre en lumière.

Les pages produites seront alors regroupées pour former un livre, une Encyclopédie du XXI<sup>ème</sup> siècle, qui sera consultable à la bibliothèque Reine-Philiberte et sera présentée lors de la fête du 24 juin 2012.



# Culture et patrimoine

## La biographie de Jean-Jacques Rousseau



Jean-Jacques Rousseau, l'un des plus célèbres philosophes du dix-huitième siècle, né à Genève le 28 juin 1712, était le second fils d'un petit horloger. Il perdit sa mère en naissant, fut élevé de façon assez irrégulière, fut mis ensuite en apprentissage chez un greffier puis chez un graveur. Il quitte Genève en 1728 et rencontre la baronne Françoise-Louise de Warens dont il s'éprend et qui sera plus tard sa tutrice et sa maîtresse. Il voyage entre Neufchâtel, Turin et Chambéry exerçant différents métiers. Il arrive

à Paris en 1742, où il essaye un peu de tout sans réussir, littérature, musique, théâtre. Il se lie avec Diderot, participe à la rédaction de l'Encyclopédie. En 1750, il obtient le premier prix à un concours proposé par l'Académie de Dijon : son *Discours sur les sciences et les arts* (dit aussi *Premier Discours*) qui soutient que le progrès est synonyme de corruption suscite de nombreuses réactions.

A partir de ce moment, il ne cessa d'étonner ou d'irriter les esprits de ses contemporains par des écrits originaux, qui ont exercé dans divers domaines – l'amour, le bonheur, l'éducation, le droit, la morale, la politique, la religion - une profonde et durable influence. Il suffit de mentionner ses principaux ouvrages, et les plus connus : le *Discours sur les sciences et les arts* ; le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (dit aussi *Second Discours*) ; la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* ; la *Nouvelle Héloïse* ; l'*Emile* et le *Contrat social*, dont la condamnation l'obligea à quitter la France (1762) ; la *Réponse à l'archevêque de Paris*, les *Lettres de la Montagne* ; les *Confessions*, les *Rêveries du promeneur solitaire*.

Après avoir dû quitter la France, il se rend en Suisse puis en Angleterre. Il ne rentre en France qu'en 1770.

Ses dernières années ont été en proie à la maladie, au soupçon. Rousseau vivait dans la hantise d'un complot dirigé contre lui. En 1778, le marquis de Girardin lui offre l'hospitalité dans son domaine d'Ermenonville. Rousseau y meurt subitement le 2 juillet.

Les révolutionnaires le porteront aux nues et la Convention demandera son transfert au Panthéon. Les cendres de Jean-Jacques Rousseau seront transférées d'Ermenonville au Panthéon en 1794 où le hasard fait qu'il repose en face de Voltaire, qu'il n'appréciait guère.

## A vos agendas 2012 !

Vous souhaitez mieux connaître Rousseau, comprendre ce qu'il a fait et apprécier l'héritage qu'il nous a laissé. Venez à sa rencontre et notez dès à présent, dans votre agenda 2012, les événements suivants :

- l'apéro bio philo le 11 février
- la randonnée pédestre et les rêveries du promeneur solitaire en forêt d'Halatte le 8 mai,
- le café philo en centre-ville le 10 mai
- la visite du Musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency les 13 et 16 juin,

... et plein d'autres surprises programmées le 24 juin au Champ de mars :

- un orchestre composé de trente musiciens interprétant les œuvres de Rousseau
- un quiz grandeur nature pour tester vos connaissances,
- un défilé d'enfants en costumes d'époque réalisé par le service Enfance de la Ccph
- une représentation théâtrale par les classes relais-Rousseau de La Manekine...

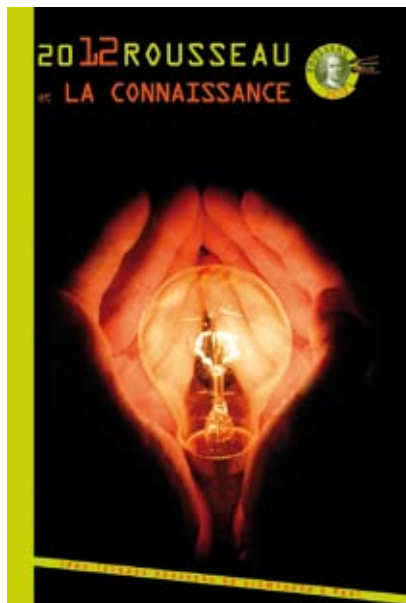
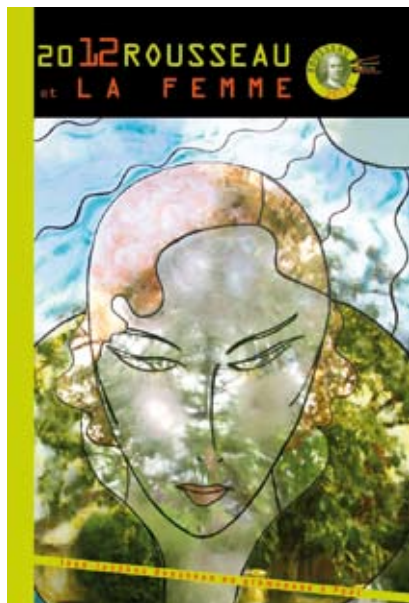
**Différentes expositions vous seront proposées :**

- les grandes idées de Rousseau en images
- la campagne sur les pas de Jean-Jacques Rousseau
- la littérature française aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles
- l'herbier du Mont Calipet
- le siècle des lumières à travers la philatélie
- les cartes maximums de Jean-Jacques Rousseau
- Jean-Jacques Rousseau et la Pologne
- l'herbier géant des botanistes en herbe

De nombreuses associations se sont jointes à nous pour vous divertir : les 3AP, l'Adrepppe, Entraide les sources, les CIP, le Judo club pontois, Pologne-France-Europe, l'Asphima, le Getart et bien d'autres encore.

**Un programme complet vous attend dans votre boîte aux lettres à partir du 16 janvier 2012.**

**Pour tout renseignement, merci de vous adresser au : 03 44 72 35 90.**



## Le quartier des usines au cœur de notre histoire



**La construction du chemin de fer, la présence de l'Oise et la proximité de Paris permirent l'installation de plusieurs entreprises à Pont-Sainte-Maxence au début du siècle dernier dont la Cérabati, la SAF, la Papeterie et la Salpa.**

**Elles créèrent pendant de longues années de nombreux emplois.**

**Les familles se fixaient sur place, notamment dans les cités construites par les usines.**

**Ces années prospères donnèrent une véritable dynamique au sein de la ville.**

### La Cérabati

Construite en 1882, c'est l'usine la plus ancienne. Elle fut d'abord connue sous le nom des Ets DeFrance et Cie, et sera souvent appelée "les carreaux". Elle a fonctionné pendant 110 ans. Ses céramiques ont équipé de nombreux bâtiments, des musées, des ports, sans oublier la piscine du paquebot France. Spécialisée dans l'activité du verre creux et la sérigraphie de bouteilles, la société Saga-Décor a pris possession d'une grande partie de ses locaux en 1995.

### La SAF (Soudure Autogène Française)

Elle fut construite à Pont-Sainte-Maxence en 1913. Elle s'intéresse à toutes les nouvelles technologies se rattachant à la soudure. Grâce à ce nouveau moyen d'assemblage, elle se lance dans la construction métallique et la chaudronnerie. De nombreux soudeurs, chaudronniers et traceurs seront formés sur place dans l'école d'apprentissage créée en 1930 par des professeurs comme Auguste Deschamps et Pierre Lesenne.

### La Salpa

A partir de 1929, la Salpa exploite les brevets français relatifs à la fabrication du syndermé, produit reconstitué à l'aide de raclures de peaux associées à du latex. Ce nouveau matériau s'est développé dans l'industrie de la chaussure, puis a été utilisé en maroquinerie et énormément en chapellerie. Cette entreprise a été la première touchée par la crise en 1977 et 1978.

### La papeterie

Elle fut mise en route en octobre 1932. Elle s'appellera pendant de nombreuses années PSM mais sera plus connue sous le nom de "papel". Différents types de papiers sont produits : offset, dossiers couleurs, enveloppes, kraft, cellulose à paraffiner... La papeterie fera partie d'un groupe suédois et prendra le nom de MoDo paper PSM.

Ce groupe sera ensuite racheté par le groupe finlandais M-real : la papeterie s'appellera alors M-real PSM. Elle sera revendue à une société allemande et reprendra le nom de PSM SA jusqu'en octobre 2008, date à laquelle le tribunal de commerce de Senlis prononcera la liquidation judiciaire.

Ses locaux sont aujourd'hui occupés par Paprec, entreprise spécialisée dans le recyclage.

## Découvrons la vie du quartier grâce aux anecdotes de nos Anciens !

#### • Les sirènes des entreprises

Elles rythmaient la vie des travailleurs et de leur famille.

#### • Tous les 15 jours !

La paye était donnée tous les 15 jours en espèces.

#### • Le bruit

Le bruit était rassurant, il était synonyme de travail.

#### • À vos banderoles !

La grande activité ouvrière engendrait une forte activité syndicale, et les défilés syndicaux étaient courants.

#### • La nationale 17

De 1940 à 1949, le pont ayant sauté, la nationale 17 traversait le quartier des usines pendant sa reconstruction (rues Pasteur, Ampère et Moissan).

#### • Le bouche à oreilles !

En moins de temps qu'il fallait pour traverser tous les quartiers, les familles savaient que le payeur des allocations familiales était arrivé.

#### • Le marchand de lait

Il passait avec sa charrette qui ressemblait plus à un corbillard sur pneus qu'à un marchand de lait.

#### • Les centrales d'achat

Grâce à elles, de nombreuses familles modestes ont pu ainsi s'offrir les premiers électroménagers comme le réfrigérateur et les machines à laver. Elles étaient gérées par les comités d'entreprises.

#### • La «maison rose»

Les familles des cités se rendaient chez M. et Mme Slowinski les propriétaires de cette maison qui était en fait une épicerie où le crédit était de mise !

#### • Premiers contrats en alternance

Au sein de ces quartiers, l'Ecole Municipale Interprofessionnelle formait des électromécaniciens. Cette formation basée sur une convention avec l'Education Nationale, la Mairie et les entreprises permettait une répartition des élèves sur les différentes entreprises. Environ 150 élèves ont ainsi été formés, cette école ferma en 1968.

#### • La semaine des 4 jeudis

Il n'y avait pas d'école le jeudi, le plus souvent le matin c'était le catéchisme, l'après-midi, plusieurs activités étaient au programme : couper de l'herbe pour les lapins, ramasser du bois pour le feu en forêt ou suivre les camions de tourbe sur la nationale pour en ramasser les

mottes tombées, mais c'était aussi l'après-midi des "brigandages".

#### • La guerre des cités

Ce n'était pas seulement se bagarrer, fabriquer des arcs et des flèches, lancer des projectiles au lance-pierre, mais surtout un affrontement sur le plan sportif. Pour les garçons, le jeu du bouchon et celui du palet étaient les plus prisés. Les petits carreaux de carrelages de la Cérabati faisaient office de pièce. Les filles jouaient à la corde à sauter ou à la marelle. La vie dehors était importante car il n'y avait pas beaucoup de voitures.

#### • La Renaissance, Au petit Robinson, Le café des pêcheurs

Autant de noms qui rappelleront aux Anciens, les cafés présents sur le trajet des usines. On y voyait parfois quelques ouvriers à la pause café ou au déjeuner y faire un saut et vite regagner leur poste de travail.

Les terrains de boules étaient le rendez-vous des week-ends, on y retrouvait aussi les communautés d'immigrants qui elles aussi avaient rapporté leurs jeux et coutumes.

#### • Foyer des jeunes travailleurs (Cérabati)

Michel Lalande en était l'animateur. Ce foyer a été à l'origine d'activités encore programmées aujourd'hui : le rallye automobile et la marche d'orientation (randonnée pédestre) organisés dorénavant par l'Office de Tourisme Municipal. L'association des Chasseurs d'images y faisait sa soirée mensuelle en projetant ses photos.

## Sud Oise Développement Agence est maintenant opérationnelle

*L'activité économique évolue et se renouvelle, il faut accompagner les mutations afin que les usines du passé renaissent avec des perspectives modernes. Nous l'avons vu avec l'implantation de PAPREC.*

*Pour dynamiser ces changements les collectivités doivent s'organiser et disposer de services économiques efficaces et très modernes. C'est la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte qui est en charge de l'économie. Ne pouvant agir seule, elle s'est alliée à l'agence de développement économique du Bassin Creillois.*



**PONT NOTRE VILLE :**  
*Bonjour Jean-Pierre MAILLOT vous êtes Directeur Général de l'agence de développement économique, Sud Oise Développement*

*L'Agence (SODA), quel est le rôle d'une agence de développement économique ?*

**JPM :** Une agence de développement économique est toutes proportions gardées l'équivalent d'un service commercial pour une entreprise. Un tissu économique évolue en permanence, certaines entreprises disparaissent, d'autres se développent, d'autres cherchent à s'installer. Le rôle de l'agence est d'aider celles qui se développent pour financer leur projet ou pour trouver des terrains sur lesquels elles pourront construire leur développement.

Il est vital pour une collectivité, Pont-Sainte-Maxence et la CCPOH n'échappent pas à la règle, de renouveler le tissu industriel c'est-à-dire de trouver de nouvelles entreprises.

*Avez-vous des exemples de ce travail ?*

**JPM :** L'opération PAPREC me paraît tout à fait typique. La société PSM a laissé un site immense et licencié plusieurs centaines de salariés. Un site inutilisé se dégrade très vite et celui de PSM risquait de devenir une friche.

L'installation de PAPREC permet à la fois de réutiliser un site de 24 ha et des bâtiments adaptés. Elle permet également de créer plusieurs centaines d'emplois.

*L'agence a-t-elle joué un rôle dans cette installation ?*

**JPM :** L'agence est devenue opérationnelle au printemps 2010. Les contacts entre PAPREC et les dirigeants de la Ville et de la CCPOH étaient déjà initialisés. Par contre l'agence a accompagné la société dans ses relations avec les autorités et facilité son installation.

*Avez-vous d'autres décisions d'installations à signaler ?*

**JPM :** Oui plusieurs entreprises ont décidé de s'installer sur la zone artisanale des Cornouillers à Sacy-le-Grand ! Et plusieurs autres sont en discussion pour s'installer sur le territoire de la CCPOH.

*Comment l'agence fait-elle pour identifier des sociétés susceptibles de s'installer sur Pont-Sainte-Maxence et l'agglomération ?*

**JPM :** Il est tout d'abord nécessaire de faire connaître l'offre du territoire et les services de l'Agence, cela passe par l'installation de panneaux sur les parcs d'activité, d'articles comme celui que vous préparez dans Pont Notre Ville.

Ensuite il faut faire connaître le Sud de l'Oise, cela passe par notre présence lors de salons spécifiques, des événementiels, des articles dans la presse nationale ou internationale, l'activation des réseaux professionnels, le site web.

*Les entreprises sont-elles intéressées par Pont-Sainte-Maxence pour s'y installer ?*

**JPM :** Les entreprises ne sont pas spontanément intéressées. Il faut d'une certaine façon "vendre" Pont-Sainte-Maxence et la CCPOH. L'Agence met en avant les atouts de la ville, la proximité de l'A1 et l'aéroport Charles de Gaulle, le développement de la voie d'eau avec le canal à grand gabarit, la proximité de l'Université de Technologie de Compiègne. A ces titres, il est d'ailleurs intéressant de noter que ce sont ces atouts qui ont convaincu PAPREC de s'installer.

*Y-a-t-il d'autres points susceptibles d'intéresser les entreprises ?*

**JPM :** Oui, tous les projets qui vont faire évoluer Pont-Sainte-Maxence, le déplacement du Leclerc, le projet d'insectarium, la création ou l'évolution des parcs d'activité des Cornouillers et du Champ Lahyre (sur Saint-Martin-Longueau), la signalétique industrielle, le réinvestissement des friches industrielles, le positionnement technologique sur la valorisation, la chimie verte et les agroressources.

Tout concourt à intéresser les entreprises.

*Comment voyez-vous l'avenir de Pont-Sainte-Maxence ?*

**JPM :** La ville et son agglomération ont connu des moments difficiles liés à la désindustrialisation. Le mouvement s'inverse, ce n'est pas facile, mais nous constatons l'intérêt des entreprises pour Pont-Sainte-Maxence, c'est très encourageant pour l'avenir. Nous pensons que ce territoire a un bel avenir.

**Toute l'équipe de SODA est à votre écoute pour vos projets.**

Sud Oise Développement l'Agence (SODA)

105, rue Louis Blanc - CS 80203

60762 MONTATAIRE cedex

contact@sodagence.com

Tél. : 03 44 25 25 45 - Fax : 03 44 64 17 76



# Environnement et développement durable



## L'agenda 21 fête sa première année

En janvier 2011 a été lancé officiellement l'Agenda 21. Une brochure a été diffusée à l'ensemble de la population reprenant le diagnostic et les 16 engagements prévus pour "donner des couleurs à notre Ville".

Le 25 novembre 2011, comme nous nous étions engagés, une réunion publique a été organisée pour présenter l'avancement des actions. Une brochure regroupant les réalisations 2011 a été distribuée lors de cette réunion. Le travail entrepris implique tous les services municipaux. Il nécessite aussi souvent de la pédagogie et beaucoup d'énergie.

### En 2011, les principales réalisations que vous avez pu constater sont :

- une gestion différente des espaces verts communaux en veillant à limiter l'utilisation des désherbants
- l'expérimentation d'une navette en complément des traditionnels bus du TUM
- a mise en place de sas vélos et de parkings

vélos

- des aménagements de la circulation
- la conception du centre-ville avec des espaces prévus pour les piétons
- une nouvelle signalétique de la zone industrielle de Pont-Brenouille

### D'autres réalisations sont moins visibles mais très intéressantes afin de limiter la consommation d'énergie et de protéger l'environnement :

- isolation dans les écoles et les bâtiments communaux
- mise en place du tri-sélectif dans les services municipaux

### L'année 2011 a été aussi consacrée à réaliser des études qui vont permettre de lancer dès 2012 de nouvelles réalisations :

- plan de gestion du Calipet
- plan de circulation de la ville
- accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments communaux

- requalification du quartier Georges Pompidou
- étude de faisabilité de la mise en place d'un réseau de chaleur avec une chaufferie biomasse

### L'éducation et la communication sont deux points importants pour transformer nos comportements. En 2011, dans le cadre de l'agenda 21 ont été réalisés :

- les Rendez-vous Éco-Pontois en octobre qui ont connu un beau succès
- la poursuite des actions de sensibilisation à l'alimentation bio dans les écoles primaires de la ville.

Tout ce travail n'a été possible que grâce à l'appui de nombreux partenaires : le Conseil Général de l'Oise, l'OPAC, le PNR Oise-Pays de France, l'ADEME... et l'implication d'associations locales.

**Didier Gaston**

Pour en savoir plus : télécharger sur le site de la Ville ([www.pontsaintemaxence.fr](http://www.pontsaintemaxence.fr)) l'agenda 21 et nos réalisations 2011.

Pour réagir : une adresse mail est à votre disposition : [ecologie@pontsaintemaxence.fr](mailto:ecologie@pontsaintemaxence.fr)

## OUI aux sas vélos !

Depuis quelques semaines, des sas à vélos ont été installés au niveau des feux de signalisation de notre ville. De quoi s'agit-il ? Très répandu chez nos voisins européens, le sas a été introduit depuis bon nombre d'années dans les "villes cyclables" françaises avant d'être officiellement intégré dans le code de la route en 1998 (articles R415-2 et R415-15). Réservé aux cyclistes, il leur permet de profiter du feu rouge pour se positionner devant les autres véhicules afin de démarrer en toute sécurité. Il permet aux cyclistes de se rendre plus visible des automobilistes. Il évite ainsi à l'automobiliste d'être surpris par un cycliste qui doit s'insérer dans la file lorsque le feu passe au vert. Il est utile pour réduire l'angle mort des camions et facilite le virage à gauche des cyclistes. Enfin, il évite au cycliste de respirer les gaz d'échappement.



### Renseignements :

Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise (AU5V)  
[www.au5v.fr](http://www.au5v.fr) et [pontsm@au5v.fr](mailto:pontsm@au5v.fr) (antenne locale AU5V de Pont-Sainte-Maxence)

## Rendons les trottoirs aux piétons !

Nombre d'entre vous se sont étonnés de voir leur maire s'impliquer ainsi dans une tâche d'information et d'avertissement normalement attribuée à la police municipale. Mais par ce geste je veux signifier l'importance que revêt pour la municipalité le retour à une situation équilibrée entre le piéton, parfois en situation de mobilité réduite, et la voiture. Chacun devant pouvoir trouver sa place dans la ville.

Le code de la route est très clair : le stationnement n'est autorisé que sur la route, il est interdit sur les trottoirs. Les communes n'ont pas investi dans la construction de ceux-ci pour qu'ils soient mobilisés par la voiture, ils sont exclusivement réservés au passage des piétons. Dans son Agenda 21, la municipalité a indiqué que cette action était prioritaire dans l'édification d'une ville durable pour tous.

Après ces périodes de sensibilisation, si les habitudes perdurent, je m'autoriserai alors à demander à la police d'engager les sanctions qui s'imposent. Interdiction de mettre son véhicule sur le trottoir, stationnement unilatéral alterné. Exception faite évidemment des endroits où une réglementation spéciale s'impose, formalisée par la signalisation au sol ou verticale du lieu.

Comptant surtout sur la bonne volonté et la compréhension de chacun.

Notre Maire

## 2012, l'année des bonnes résolutions !

### Soyons respectueux de notre environnement !

Le montant des amendes pour un dépôt de débris peut atteindre 75 €

### Respectons les horaires de sortie des poubelles !

Selon l'arrêté 69/2009

Le non-respect de l'arrêté peut entraîner une amende comprise entre 17 et 38 €

### Ramassons les déjections de nos chiens !

Selon l'arrêté 06/2010

L'amende peut s'élever entre 17 et 38 €

## Ramassage des sapins



**Du 9 au 13 janvier 2012**

Le jour de la collecte des déchets verts

# Commerces et Artisans

## Le cellier de beumanoir, une cave, votre cave...

L'histoire entre Pont-Sainte-Maxence et le vin a débuté il y a environ 250 ans. Debaillencourt, Soualle, Château Gazin, Sénéclauze sont des noms liés à la mémoire collective de notre ville. Pérenniser cette histoire telle est la volonté de Monsieur André Nutte. Né en Avignon, aux confins des Côtes du Rhône, du Lubéron et du Pays d'Oc, Pontois depuis une cinquantaine d'années, il s'est attaché à notre ville. Sans aucun doute c'est pour cela qu'il soigne passionnément ses vins de choix dans son Cellier de Beaumanoir, la cave de Pont-Sainte-Maxence. Toute son énergie Monsieur André Nutte la déploie auprès de ses clients pour leur faire découvrir les meilleurs crus, les conseillant sur l'harmonie des vins et des mets.

«Le vin est un formidable activateur de mémoire, d'images, de sensations. La robe et le nez du Monbazillac me font évoquer inmanquablement le bonheur des visites dominicales chez mon arrière-grand-mère. Une bonne bouteille me rappelle la jubilation dans le regard de mon père lorsqu'il en débouchait une destinée à accompagner



un bon repas entre amis. L'odeur des sous-bois, des champignons suggère le plaisir d'ouvrir un de ces grands millésimes de Bourgogne». Dans ces quelques phrases confiées aux visiteurs du cellier, on devine

l'amour de Monsieur André Nutte pour le nectar de nos terroirs.

Le plaisir d'accueillir, l'esprit de convivialité, Monsieur André Nutte les décline comme une nécessité dans la réussite et le développement du commerce de proximité. De prendre le temps pour ses clients, dans ce monde hyper stressé l'a directement amené à participer, avec d'autres commerçants de la ville, à relancer et dynamiser l'association ACAPL.

Le Cellier de Beaumanoir s'est lancé dans une activité quasiment unique localement : le gardiennage de vins pour les particuliers. Dans un lieu admirablement adapté les amateurs de vins ne possédant pas de cave, peuvent confier la conservation de leurs bouteilles en toute tranquillité.

**Avant les Fêtes, poussez la porte de cette cave chargée d'histoire, en la découvrant, une idée de cadeau devrait vous venir rapidement à l'esprit.**

**Bernard Flamant**

## Devantures et enseignes : une charte pour les commerçants

**Pont-Sainte-Maxence, ville très ancienne, est riche de par son histoire et son patrimoine.**

Sa place sur l'Oise, dans un environnement naturel boisé de haute valeur et la qualité de son bâti lui donnent des atouts qu'elle a oubliés un temps. Pour la rendre vivante, agréable et attrayante, il nous revient aujourd'hui de lui rendre un visage rénové, respectueux de son identité.

Au fur et à mesure des années, faute de guide qui puisse orienter l'action individuelle dans une cohérence collective, le nécessaire "marquage" commercial s'est développé

avec une impression de désordre incompatible avec un centre-ville ancien.

Une charte a ainsi été réalisée qui a comme objectif de redonner un cadre dans lequel chacun pourra prendre des initiatives pour gérer son commerce et afficher son identité.

Le porteur de projet d'implantation ou de modernisation d'un commerce pourra ainsi s'assurer que sa liberté d'affichage et de décoration participera bien à l'objectif commun que nous partageons : "Rendre à notre commune une image de qualité". Il en va de l'intérêt de tous, je vous remercie de le comprendre.

*Michel Delmas*



## NOUVEAUX COMMERÇANTS

**Au fil de Nicolas** (Mercerie)  
50 rue Charles Lescot. 06.62.67.19.15  
9h30-12h30 et 14h30-18h45  
du mardi au samedi  
10-12h30 le dimanche

**Acces'Mode** (Accessoires femme)  
55 rue Charles Lescot. 03.44.54.13.58  
10h-12h30 et 14h30-19h du mardi au samedi

## Commerce local :

### l'association des commerçants renaît !

L'association des commerçants, artisans et professions libérales (ACAPL) de Pont-Sainte-Maxence vous invite du 17 au 19 décembre prochain sur le Parvis de la Mairie. A l'approche des fêtes de Noël, un village sera édifié avec plusieurs animations dont une promenade en calèche accompagnée du Père-Noël. C'est alors avec un plaisir immense que les commerçants de l'ACAPL vous attendent durant ces festivités et vous souhaitent, par cette tribune, d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Les membres de l'ACAPL**



# Vie municipale

## Nouveaux Pontois, bienvenue !

Vous avez emménagé à Pont-Sainte-Maxence en 2011 ? Nous vous souhaitons la bienvenue. L'équipe municipale organise une réception d'accueil des nouveaux arrivants :

**Le samedi 18 février 2012 à 10h00**

**dans l'auditorium de la bibliothèque municipale**

Lors de cette réception vous sera présenté un diaporama de la Ville. Une pochette d'informations vous sera ensuite distribuée lors d'un passage à l'Office de Tourisme Municipal. Une visite de l'Hôtel de Ville et le verre de l'amitié clôtureront cette rencontre. Ce sera l'occasion d'échanger avec les élus et les services de la ville.

Renseignements : 03.44.72.20.49 ou par mail : [mairie.dap@pontsaintemaxence.fr](mailto:mairie.dap@pontsaintemaxence.fr)

## Le service citoyen aux couleurs des Jeux Olympiques

Dès janvier 2012, la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports (DEJS) proposera le service citoyen dans une toute nouvelle version.

En échange d'un investissement continu pour leur collectivité à travers des projets personnels et/ou municipaux, portant sur différents thèmes comme l'environnement, la citoyenneté, l'éducation..., les jeunes Pontois participeront à un raid multisports, du 17 au 29 juillet 2012, ralliant Paris à Londres. Ce projet soutenu par l'UFOLEP France a pour objectif d'atteindre Londres à l'occasion des Jeux Olympiques 2012, en adoptant un comportement éco-responsable durant l'ensemble du voyage. Les jeunes auront la chance d'assister à une épreuve



des Jeux Olympiques.

Aussi, si vous habitez Pont-Sainte-Maxence, vous êtes âgé(e) entre 16 et 17 ans, vous êtes prêt à vous investir pour votre collectivité, et vous avez envie d'une expérience riche en émotions, participez à la journée de sélection (épreuves sportives et culturelles) qui se déroulera courant janvier 2012.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la DEJS au 03 44 72 68 73

ou [mairie.dejs@pontsaintemaxence.fr](mailto:mairie.dejs@pontsaintemaxence.fr)

## La Ville facilite vos démarches administratives

### Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il suffit de quelques clics sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr), d'accéder à la démarche en ligne « recensement citoyen obligatoire », puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Le recensement devient ainsi plus simple, rapide et sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : une copie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte [mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) :

peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !

### Demande d'inscription sur les listes électorales

Les habitants de Pont-Sainte-Maxence peuvent aujourd'hui demander leur inscription sur les listes électorales par internet. Cette démarche évite un déplacement en mairie et devient plus simple, plus rapide et sans perte de temps.

Il suffit de quelques clics sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr), d'accéder à la démarche en ligne « inscription sur les listes électorales », puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Les pièces justificatives doivent être numérisées : une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi qu'un justificatif de domicile.

## Paroles libres de la Minorité et de l'Opposition...

La classe d'inclusion scolaire (CLIS) de Jules Ferry regroupe les écoliers les plus en difficultés. Ceux qui nécessitent le plus d'attention et de moyens.

Le corps enseignant a demandé à la mairie davantage de matériels pour leur permettre de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions pour un montant de 388 euros.

Face au refus insoutenable de la majorité (qui préfère visiblement les salles de sports à plusieurs millions d'euros), à la colère et l'incompréhension de tous, nous avons décidé de leur offrir tout ce que la mairie leur a refusé.

Le service de l'autre, sans distinction aucune, voilà tout le sens de notre engagement.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et une très belle année 2012 !

*Marie-Christine Magnier, Eddy Schwarz et Arnaud Dumontier*

La rénovation du centre-ville était utile.

Elle seule en revanche ne suffira pas à dynamiser cet endroit.

Encore notre commune doit elle être attractive pour les populations disposant d'un pouvoir d'achat suffisant pour soutenir le commerce de proximité.

Le développement économique doit être la priorité des élus. Même si je ne partage pas toutes ses options, je considère qu'avoir pour Maire un Conseiller Général est un atout pour nous tous. Avoir pour Député quelqu'un qui appartient au premier cercle du Président de la République aurait pu l'être aussi...

Espérant que la Ville cessera d'être en 2012 une laissée-pour-compte du progrès.

*Philippe Hervieu*

Pont-Sainte-Maxence, une ville gastronomique en devenir..... et pourquoi pas.

C'est à nous de donner une nouvelle image, le tourisme culinaire peut faire que notre ville devienne une ville étape.

De nombreux restaurants traditionnels offrent des repas abordables financièrement, équilibrés et de bonne qualité.

Limitons donc le nombre de « Kébab » et donnons à nouveau à notre ville une image provinciale accueillante.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

*Votre élu Centriste : Daniel Bigorgne*

## ...et de la Majorité

L'été a encore été l'occasion pour le gouvernement de faire passer des mesures qui pénalisent le pouvoir d'achat des plus démunis et des classes moyennes : hausse du coût de l'énergie, augmentation des durées des cotisations retraite... La rentrée va être consacrée à nous "culpabiliser" sur les déficits. Alors que les exonérations d'impôts pour les plus riches battent des records, on va nous expliquer que nous devons tous faire des sacrifices. Alors que les bénéfices des grosses entreprises et des banques vont encore afficher en 2011 des records, on va nous dire qu'il ne faut pas augmenter les charges patronales et l'impôt sur les sociétés. Mais quand dans cette société libérale aura-t-on le courage de dire "STOP". Peut-être en 2012 !



**Le 11 décembre 2011,  
la SNCF réorganise ses horaires.**

**Le TUM s'adapte et améliore ses services.**

Les nouvelles grilles-horaires sont disponibles sur le site [www.pontsaintemaxence.fr](http://www.pontsaintemaxence.fr)

# Agenda des manifestations

## Fêtons Noël ensemble !



**Samedi 17 décembre à 15h.**

## Lupo Lutin

*Spectacle de Noël*

*Par la Compagnie Baladelle*

**Tout public de 3 à 103 ans**

Pour le bien-être de l'artiste et de tous les spectateurs, l'accès à l'auditorium n'est autorisé qu'aux personnes répondant aux critères d'âges minimum.

Lupo, lutin du Père Noël spécialisé dans la création de nouveaux jouets, rêve de travailler avec Les POT 24, une équipe de supers lutins du Père Noël. Quelle aventure semée d'embûches !!! Venez aider Lupo, il a besoin de vous...

Tarif 2 euros - Lieu et réservations : Bibliothèque Reine-Philiberte



## Après-midi picard

**Le dimanche 29 janvier 2012 à 14h30 à la Bibliothèque Reine-Philiberte**

### Contes pi canchons in picards !

Des contes et des chansons en langue picarde à la bibliothèque ?

Rien d'étrange ! En effet, depuis quelques années déjà, la bibliothèque Reine-Philiberte offre aux habitants de Pont-Sainte-Maxence un après-midi picard.

Un rendez-vous incontournable où le picard, langue "que l'on croyait oubliée", est plus vivant que jamais. De nombreux artistes de notre région s'évertuent à la rendre dynamique comme Laurent Devime et Cécile Elouet, que vous pourrez rencontrer ce dimanche 29 janvier 2012.

Grâce à leurs talents de conteurs et chanteurs, ils vous transmettront leur passion et vous emmèneront sur les chemins mystérieux et légendaires d'une Picardie... toujours surprenante ! Une dégustation de produits régionaux sera proposée, le tout accompagné de chansons et de musiques traditionnelles de Picardie, interprétées par Adrien Helminiak. Et pour compléter cet après-midi festif, petits et grands pourront s'initier à des jeux de notre patrimoine régional. Réservez vite dans votre agenda la date du 29 janvier 2012. Vous ne le regretterez pas !

## Avis de recrutement

La Musique Municipale accueille de nouveaux musiciens tout au long de l'année. Pas de condition d'âge, seule la bonne humeur et l'esprit de camaraderie est demandé. Venez nous rencontrer lors d'une répétition : le vendredi à 20h15 à la salle polyvalente de Les Ageux.

Contact : P Marchand,  
06 75 07 60 77 et  
site internet :  
<http://mmppsm.free.fr>



## Avis de recherche

L'Association Interculturelle Les Chemins (AIC) de Pont-Sainte-Maxence recherche un ou une bénévole ayant de solides connaissances en informatique pour suivre la mise à jour et améliorer le site internet de l'association récemment crée.

Contact :  
Présidente  
de l'AIC au :  
06.65.47.22.57 ou  
09.50.68.71.71  
(répondeur)



## Décembre

janv. à juin Ateliers multimédia Bibliothèque  
16 au 18 Village de Noël - Parvis de l'hôtel de ville  
ACAPL  
17 Atelier multimédia : "Diaporama Power Point"  
Bibliothèque  
17 Rencontre de Handball POC Handball  
17 Lupo Lutin - Spectacle de Noël Bibliothèque  
18 Volley-ball - Match Féminines U.S Volley-Ball  
19 au 23 Stage multiactivités pour les 6/13 ans  
ASELV

## Janvier

07 Rencontre de Handball POC Handball  
08 Tournoi de Football U11 U.S Pont Football  
12 Journée Kin ball Foyer d'Halatte ADAPEI  
14 Atelier initiation à l'art du conte 4<sup>ème</sup> séance  
Bibliothèque  
14 Jean-Jacques Rousseau en promenade à Pont  
17h30 à la bibliothèque DCC  
14 Rencontre de Handball POC Handball  
15 Match Masculine R2 U.S Volley-Ball  
21 Rencontre de Handball POC Handball  
22 Match Féminines U.S Volley-Ball  
28 Circuit benjamin 2 Judo Club  
29 Après-midi picard Bibliothèque

## Février

04 Rencontre de Handball POC Handball  
04 Loto Vivre à Sarron  
04 Atelier initiation à l'art du conte 5<sup>ème</sup> séance  
Bibliothèque  
05 Match Masculine R2 U.S Volley-Ball  
11 J.J. Rousseau en promenade à Pont : Apéro philo  
(théâtre), Rousseau et la solidarité ( contes,  
débat, concert) DCC  
11 Rencontre de Handball POC Handball  
12 Matinée dansante + repas Asso. France Pologne  
12 Matches U.S Volley-Ball  
17 Loto U.S Pont Football  
18 Rencontre de Handball POC Handball  
18 Réception des nouveaux arrivants OTM  
18 Soirée dansante Tout' Nasyon  
21 Après-midi récréative OMRPA  
25 Rencontre de Handball POC Handball  
27/02 au 2/03 Stage 6/13 ans ASELV

## Mars

02 Loto Tennis Club de Pont  
03 Rencontre de Handball POC Handball  
08 Et si on sortait pendant les vacances d'hiver  
Spectacle "Jardins" Bibliothèque  
10 Rencontre de Handball POC Handball  
17 et 18 Bourse aux vêtements Opale  
19 Commémoration fin des combats d'Algérie  
FNACA DCC

## CONTACTS :

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale :  
03.44.72.68.57

DCC : Direction de la Culture  
et de la Communication : 03.44.53.12.75

Bibliothèque Reine-Philiberte : 03.44.31.71.71

DEJS : Direction de l'Education, de la Jeunesse  
et des Sports : 03.44.72.68.73

OTM : Office de Tourisme Municipal :  
03.44.72.35.90

# Fête de Noël

Du 16 au 18 décembre 2011 à Pont-Sainte-Maxence

## Village de Noël devant l'hôtel de ville

### Arrivée du père Noël

le 16 Décembre à 19h rue Bodchon  
Musiques de Noël à 18h

Artisanat / Art-Deco / Cadeaux  
Restaurations / Dégustations  
Maquillage enfants / Coloriages  
Arbre à voeux  
Tours de calèche  
Tombola  
Divertissements

Vendredi 16 : 17h à 20h  
Samedi 17 : 10h à 19h  
Dimanche 18 : 10h à 18h

Plus d'infos sur  
[commercesdepont.fr](http://commercesdepont.fr)



Bulletin municipal

Mairie de Pont-Sainte-Maxence - Place Mendès France - 60700 Pont-Sainte-Maxence  
Décembre 2011 - N° 12 - Directeur de la publication : Michel Delmas - Tirage 6000 exemplaires - Impression : agil creil - Dépôt légal 4ème trimestre 2011